

**SYNDICAT NATIONAL DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**
78, rue du Faubourg Saint-Denis
75010 – PARIS
0659126981

UNE DETERMINATION AFFIRMEE QUI S'OPPOSE AUX LOGIQUES DE LA LOI LRU

Contre les logiques de la loi LRU, pour le service public universitaire, les listes présentées ou soutenues par le SNESUP, le SNCS, et souvent nombre d'organisations syndicales et collectifs obtiennent de remarquables résultats. L'addition de ces scrutins locaux, donc des voix des chercheurs, des enseignants-chercheurs et enseignants (pour les collèges A et B), des BIATOSS et étudiants, comptera pour chaque établissement, et pèse déjà dans le paysage universitaire. Le gouvernement doit tenir compte de l'expression des collègues.

Dans les élections actuellement en cours aux conseils d'universités CA+CS+CEVU+CTP, les listes contestant la loi LRU, et avançant des logiques scientifiques, pédagogiques et démocratiques, obtiennent des résultats souvent remarquables. Elles remportent des succès en sièges (collèges A et B à Paris 13, à Rennes 2, à l'université du Maine, collèges B à Dijon, Paris 6, Paris 12, Paris 4, Saint-Etienne, Paris 10, Bordeaux 3...). Soutenues par le SNESUP-FSU, SNCS-FSU et d'autres syndicats, elles s'engagent sur un projet de développement du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Date élections	UNIVERSITES	CA Collège A			CA Collège B			Président		Date 1 ^{re} réunion
		Participation électorale	% Voix*	Nbre sièges*	Participation électorale	% Voix*	Nbre sièges*	Confirmation	Election	
10/12/2008	PARIS 5	51,30%			34,90%					
11/12/2007	EVRY - VAL D'ESSONNE	70,27%			45,86%			R. MESSINA		
18/12/2007	CLERMONT-FERRAND 1				43%	28,60%	2/7			
20/12/2007	MARNE -LA-VALLEE	72,07%	28,80%	1/5	50,66%	46,10%	1/5	17/01/2008 F.GODARD		17/01/2008
20/01/2008	PARIS 4	80%	49,08%	1/7	49,26%	68,50%	6/7			14/03/2008
29/01/2008	AIX-MARSEILLE 2	77%	23,00%	1/6	60%	38,20%	1/6	OUI		
06/02/2008	CORTE	83%			63%			OUI		
07/02/2008	AIX-MARSEILLE 3	84,50%	30,00%	1/7	68,20%	35,60%	1/7	OUI		
07/02/2008	BOURGOGNE	76,47%	25,30%	1/6	53,63	36,80%	4/6			
07/02/2008	MAINE: LE MANS	74,54	100,00%	7/7	51,18	68,96%	6/7			
11/02/2008	JEAN MONNET: SAINT-ETIENNE				56,30%	66,39%	6/7			

12/02/2008	LYON 1	61,52%	20,10%	1/7	41,48%	47,90%	1/7	Lionel COLLET		
12/02/2008	PARIS 6	39,50%	48,10%	1/7	30,50%	40,93%	5/7			13/03/:
12/02/2008	ANGERS	43,70%			37,24%					
14/02/2008	PARIS 12	66,57%	23,58%	1/7	40,53%	53,10%	6/7	Simone bonnafous		07/03/:
15/02/2008	PARIS 13	89,58%	48,10%	5/7	68,36%	40,60%	5/7			
19/02/2008	RENNES 2	75,40%	48,86%	5/6	52,26%	43,24%	4/6			
19/02/2008	VERSAILLES ST-QUENTIN EN YVELINES	89,64%	27,61%	1/7	75,48%	35,17%	1/7			
20/02/2008	BORDEAUX 3	87,58%	46,62%	1/7	73,75%	61,52%	6/7			
20/02/2008	PARIS 10	77,74%			50%	52%	6/7		27/03/2008	
21/02/2008	BORDEAUX 1	75,49%	25,57%	1/7	50,04%	47,41%	1/7			

***Listes s'opposant à la logique de la loi LRU, largement soutenues par les sections syndicales du SNESUP**